

Information et règlement de l'EJC

Contact EJC

Téléphone de l'EJC : 079 913 47 67

Merci de prendre note que ce numéro est à utiliser pour un cadre strictement lié aux **informations urgentes** à communiquer rapidement à l'équipe telles qu'un enfant malade, un retard ou une avance de votre part pour venir chercher votre enfant à l'EJC, etc...

Adresse courriel de la direction : direction-ejc@ecole-labaroche.ch (lu par la direction uniquement). L'adresse mail est à utiliser pour toutes les demandes en lien avec : nouvelle inscription, fonctionnement interne, entretien, demande spécifique concernant votre enfant (déménagement, question concernant la facturation, la convention...), etc...

Demande de modification du contrat

Pour toute demande d'inscription supplémentaire, merci de faire la demande par mail au minimum 2 semaines (hors vacances scolaires) avant la date souhaitée pour le début du contrat.

Gestion des absences

Type d'absence	Délai à respecter	Communication	Frais module	Frais repas de midi
Absence imprévue (maladie)	24h à l'avance	Par téléphone, SMS ou WattsApp	Facturé	Non facturé
	Le jour même avant 8h00	Par SMS ou WattsApp	Facturé	Non facturé
Absence prévue sortie d'école: piscine, repas en classe, patinoire, etc.	Avertir dès que vous recevez l'information et au plus tard 7 jours avant la date de l'évènement	Par mail	Non facturé	Non facturé
Absence prévue : Evènement privé: rdv médical, anniversaire, vacances sur année scolaire, etc...	Avertir dès que vous recevez l'information et au plus tard 7 jours avant la date de l'évènement	Par mail	Facturé	Non facturé

Si les absences sont annoncées après les échéances précitées, les frais seront facturés comme si l'enfant était présent.

Facturation

La facturation est envoyée tous les deux mois. Les émoluments sont versés à l'administrateur des finances de la Communauté scolaire de la Baroche. Si vous faites face à un problème lié à la facturation, merci de vous adresser à la direction de l'EJC via l'adresse e-mail.

Annexe à la convention concernant l'EJC de la Communauté scolaire de La Baroche

Retours des enfants

L'équipe vous est reconnaissante de bien vouloir venir chercher votre enfant jusqu'à la porte de l'EJC, cela nous permet de vous faire un retour plus convivial concernant la journée de votre enfant et de pouvoir faire un peu plus connaissance avec vous.

Pour les enfants quittant l'EJC à midi et rentrant avec le bus scolaire, si les parents veulent un retour sur le repas de midi, ils peuvent sans problème appeler le numéro de l'EJC pour un retour jusqu'à 14h00 le jour-même.

Informations concernant les modules

Ouverture de l'EJC année scolaire 2023 - 2024

L'EJC se base sur le calendrier scolaire et est par conséquent fermée pendant les jours fériés ainsi que durant les vacances scolaires. Il est possible qu'un module spécial puisse être proposé en cas de fermeture imprévue de l'école pour formation par exemple. Vous devrez alors répondre à un sondage si vous êtes intéressés par un accompagnement et si assez d'enfants s'y inscrivent le module pourra être mis en place.

Les modules de l'EJC ouverts pour la rentrée sont les suivants :

Module	Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Midi 1	11h45-13h05	X	X	X	X	
Midi 2	11h45-13h45	X	X	X	X	
Après-midi 1	13h05-15h30	X	X	X	X	
Après-midi 2	15h00-18h30	X	X	X	X	
Après-midi entière	13h05-18h30	X	X	X	X	

Départ module après-midi (13h05-15h30 /15h00-18h30/ 13h05-18h30)

Le départ de votre enfant lors de ces modules n'est normalement pas possible avant 15h30 pour le module après-midi 1 et 17h30 pour le module après-midi 2, en effet, nous sommes généralement en pleine activité ou même en sortie à l'extérieur de l'EJC. Il est cependant possible, dans des cas exceptionnels et motivés (anniversaire, rdv etc...), de venir chercher votre enfant en dehors de l'horaire prévu. Il est nécessaire pour cela de nous en avertir, dans la mesure du possible dès que vous recevez l'information. Cela nous permettra de pouvoir nous organiser et d'éviter de couper votre enfant au milieu de son activité. De même que si votre enfant rentre seul avec le bus de la ville, l'horaire de départ sera adapté en fonction.

Si vous souhaitez que votre enfant parte seul de l'EJC, merci d'en faire la demande écrite par mail, vous recevrez alors un document à signer afin de décharger l'EJC de toute responsabilité en cas d'incident survenant sur le trajet du retour de l'EJC après le départ à l'heure convenue entre les deux parties.

Affaires à apporter pour le jour de la rentrée

- o Des pantoufles avec le nom de l'enfant (qui resteront à l'EJC)
- o Habits de rechange et 2 paires de sous-vêtement (pour enfants de 1H ou si nécessaire)